

# VAL SONNETTE INFO



N° 3 – Janvier 2018

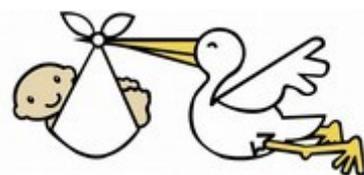
page 2 : État civil - Ouverture mairies  
page 3 : Éditorial  
page 5 : Vivre à Val-Sonnette  
page 8 : Civisme  
page 10 : Actions Communales  
page 11 : Nouveau à Val-Sonnette  
page 12 : Travaux

page 16 : Portrait  
page 17 : Associations  
page 21 : Bon à Savoir  
page 26 : Culture et Culture  
page 27 : École  
page 28 : Calendrier

# État Civil

## Naissances

- LOBATI Nahël 22/06/2017 (Vercia)
- SAUGIER Arsène 27/10/2017 (Grusse)
- CANTORE COLOMB Naya 01/11/2017 (Vincelles)



## Mariage :

- TREHOUX Alain et SEBASTIEN Valérie 08/07/2017 (Vercia)

## Décès :

- FAVERGE ép. RENARD Marguerite 14/06/2017 (Vercia)
- WACHENHEIM ép. GUERLOT Christelle 27/07/2017 (Grusse)
- VERGEY ép. BOZON Joëlle 14/08/2017 (Vincelles)
- CANQUE ép. PETITJEAN Renée 26/10/2017 (Vercia)
- LACROIX ép. RAMEAUX Simone 13/11/2017 (Grusse)
- TREFFOT ép. MAGNIEN Georgette 24/11/2017 (Vincelles)

## Ouverture de la mairie

lundi	Mairie de Val-Sonnette- Mairie déléguée de Vincelles	14h à 18h
mardi	Mairie de Val-Sonnette- Mairie déléguée de Vincelles	10h à 13h
mercredi	Mairie déléguée de Vercia	9h30 à 12h30
	Mairie de Val-Sonnette- Mairie déléguée de Vincellese	13h à 18h
jeudi	Mairie de Val-Sonnette- Mairie déléguée de Vincelles	9h30 à 14h45
	Mairie déléguée de Bonnaud	11h à 12h
	Mairie déléguée de Grusse	15h à 18h

## Contacts :

tel Bonnaud : 03 84 25 10 81

tel Grusse : 03 84 25 06 16

tel Vercia : 03 84 25 00 79

tel Vincelles : 03 84 25 06 40

mail : [mairie.val-sonnette@val-sonnette.fr](mailto:mairie.val-sonnette@val-sonnette.fr)

facebook : commune val-sonnette

site : <http://www.vincelles39.fr/>

# ÉDITORIAL

Mesdames, Messieurs, cher.e.s administré.e.s,

Ces premières lignes, je les dédie à Christelle, Maire de Grusse depuis 2014 et adjointe de Val-Sonnette depuis janvier 2017, qui nous a quittés brutalement ce matin du 27 juillet laissant dans la sidération sa famille, ses ami.e.s, le village entier, à elle que je côtoyais avec bonheur depuis deux ans et avec qui des liens de confiance indéfectibles s'étaient noués. Christelle avait cette qualité de projeter sa commune dans l'avenir, cette volonté que le milieu rural soit vivant et s'adapte aux besoins et aux demandes de nos concitoyen.ne.s. Elle était très attachée au lien social, si important dans nos villages.

En août, la Préfecture du Jura nous demandait d'élire un.e nouvel.le adjoint.e. Ainsi Bénédicte Faton Rosain a été élue Maire déléguée de Grusse et 2ème adjointe de Val-Sonnette. Elle nous dresse dans ce journal un portrait tout en sensibilité de Christelle.

Le conseil municipal vient de vivre aussi le départ, mais pour des raisons familiales, de Christian Gallez, Maire délégué de Bonnaud et 3ème adjoint de Val-Sonnette. En effet, il a décidé de rejoindre ses enfants et petits enfants à l'autre bout de la France. Nous connaissions son souhait depuis quelques années, et le voilà qui se concrétise. Nous lui souhaitons, après tant d'années de bons et loyaux services auprès de ses administré.e.s, de trouver bonheur et sérénité auprès des siens et je tiens à dire combien nos deux dernières années de collaboration ont été enrichissantes. À nouveau donc une prochaine élection aura lieu pour lui trouver un.e successeur.e.

À partir de janvier 2018, le conseil municipal siègera donc avec trente six conseiller.e.s.

De nombreux travaux ont été réalisés sur l'ensemble de la commune, le plus important ayant été cette année l'extension et la mise en accessibilité de la salle des Fêtes de Vincelles et de la cour de la mairie. D'autres, plus petits et moins visibles ont également été menés sur l'ensemble de la nouvelle commune : travaux de voirie, de sécurité, d'évacuation des eaux pluviales, de réfection des appartements communaux... vous en trouverez quelques exemples en feuilletant notre bulletin.

La commune continue, petit à petit à harmoniser ses politiques sur tout le territoire en direction de la jeunesse et des aînés : carte avantages jeunes, fête de Noël de nos quatre vingts enfants scolarisés en maternelle et primaire, aides aux voyages, repas des aînés etc.

Cette année, les communes ont perdu la possibilité de faire les cartes d'identité et nous le regrettons car c'était un service important pour nos administré.e.s qui désormais sont obligé.e.s d'aller sur Lons-le-Saunier ou Saint-Amour. Par contre ce sont, depuis le 1er novembre, les Maires (officiers d'État Civil) qui sont en charge des PACS.

J'aurai l'honneur de vous détailler nos réalisations 2017 et projets 2018 lors des **vœux de Val-Sonnette** qui se tiendront cette année à la salle des Fêtes de Vincelles, **le dimanche 21 janvier à 11h00**. Ce sera l'occasion aussi d'inaugurer cette salle communale.

A tous.tes les acteur.trice.s de la commune, à tou.te.s les habitant.e.s, je souhaite ainsi que l'ensemble du Conseil Municipal, de bonnes fêtes de fin d'année et une très belle année 2018 pleine de projets et de confiance en notre avenir commun.

Brigitte MONNET  
Maire de VAL-SONNETTE



# CONSEIL MUNICIPAL

## Départ du maire délégué de Bonnaud



En début de l'année 2001, monsieur Lucien GUILLEMIN, maire de BONNAUD, ne souhaitant renouveler son mandat d'élu local et n'ayant pas trouvé de volontaire au sein de son conseil municipal pour lui succéder, m'a sollicité pour me présenter au suffrage des habitants pour gérer la commune. C'est avec plaisir que j'ai accepté sa proposition et la population de BONNAUD m'a donné sa confiance et l'a renouvelée lors des deux élections suivantes. Durant ces 16 années passées aux commandes de la commune, divers travaux d'investissement ont été réalisés, en fonction des moyens financiers d'une très petite commune : busage des fossés à l'intérieur de l'agglomération, rénovation complète de la mairie, changement des huisseries, réalisation d'un chauffage central et de l'assainissement du logement communal, rénovation de l'éclairage public, nomination des rues et numérotation des maisons. Ces travaux ont été réalisés sans aucune augmentation des taux des différentes taxes locales. Souhaitant nous rapprocher de nos petits enfants domiciliés à Nantes, **nous avons, mon épouse et moi, le projet de construction d'une maison en Loire-Atlantique.** La réalisation de ce projet est passée par la vente de notre maison située à BONNAUD.

Ayant déménagé début décembre, j'ai présenté ma demande de démission de tous mes mandats d'élu local, à compter du 31 décembre 2017 à monsieur le Préfet du Jura par l'intermédiaire de madame la Maire de VAL-SONNETTE. Je remercie tous les conseillers municipaux de BONNAUD pour leur soutien et leur confiance durant ces années, un remerciement particulier à monsieur Daniel BLANCHON Adjoint, conseiller municipal depuis 1983, pour sa disponibilité et son dévouement pour la collectivité. Un grand merci aux communes déléguées de GRUSSE, VERCIA et VINCELLES qui ont accepté que BONNAUD les rejoignent pour créer la commune nouvelle de VAL-SONNETTE. J'espère que des habitants de BONNAUD rejoindront, lors des prochaines élections municipales, le prochain conseil municipal de VAL-SONNETTE, afin que les projets de ses habitants puissent être portés par la commune nouvelle. Je salue l'ensemble des habitants des 4 communes déléguées et souhaite que les projets de VAL-SONNETTE puissent se réaliser.

Christian GALLEZ

## Un mariage au sein du conseil

Célébrer un mariage fait partie des moments fort agréables de la vie d'un maire.

Le 3 juin 2017 c'est avec plaisir mais aussi émotion que je scellais l'union de notre jeune et dynamique conseiller municipal, Anthony Lainé, à celle qui partageait sa vie depuis déjà 11 années, Josiane. C'est en 2008 qu'ils trouvent leur petit nid douillet à Vincelles et y fondent leur famille. Deux beaux enfants viendront combler leur bonheur. Tous deux s'investissent dans la vie du village et en 2014 Anthony intègre l'équipe municipale. Nous leur présentons toutes nos félicitations et leur adressons tous nos vœux de bonheur.

Brigitte Monnet



# VIVRE À VAL-SONNETTE

## Le verger de sauvegarde, c'est sorti !

Le verger de sauvegarde communal (article page 13 du bulletin municipal de juin 2017) est sorti de terre littéralement parlant. Une équipe d'une vingtaine d'habitants de Val-Sonnette, bêches à la main, ont creusé 30 trous samedi matin 18 novembre, prêts à contenir les 30 premiers greffons des arbres fruitiers locaux préparés par Frédéric Ethevenaux.

Ce dernier, maraîcher-arboriculteur vincellois en agriculture biologique, est chargé d'entretenir le verger communal en application d'une convention d'occupation du domaine public passée avec la commune. Il s'est engagé également à

remplir une mission pédagogique en direction des habitants de la commune et de l'école intercommunale à chaque étape de la vie des arbres : taille, greffe, vente de plants, récoltes... prenant en compte les pratiques liées à la protection de l'environnement et du développement durable.

Le premier rendez-vous joyeux de ce samedi autour des bêches illustre parfaitement la dynamique du projet, confortée par la belle ambiance du casse-croûte qui a suivi.

Suite du programme : des panneaux d'information en face de chaque variété seront réalisés pour contribuer à faire de ce verger un lieu de promenade mais aussi de connaissances de notre patrimoine fruitier local.



Martine David

## On fête l'été !

### Succès d'un rendez-vous gourmand et musical.

C'était le vendredi 23 juin dernier sur l'aire de jeux de Vincelles. La fête a commencé en fin d'après-midi avec la venue d'un petit marché de producteurs, suivi par les assiettes gourmandes à base de produits locaux et de pizzas fabriquées non loin de là, servies à quelque 80 habitants. Aux vincellois s'étaient joints nos voisins de Grusse, Vercia et Bonnaud, témoins du puzzle de 4 communes en train de se construire grâce aux actions menées dans les unes et les autres et largement ouvertes à toutes.



A la tombée de la nuit, le concert « Jazz manouche » de Gadjó Combo a réjoui l'ensemble du public resté autour des tables ou installé sur les bancs en face de l'orchestre.

Le prochain rendez-vous est pris pour l'édition « On fête l'été ! » 2018 qui accueillera le chanteur à textes et musicien Thomas Dunan vendredi 22 juin. Thomas Dunan possède déjà une renommée et un beau palmarès dans le milieu musical.



## Repas des aînés

Ce dimanche 12 novembre, les aînés de la Commune déléguée de **VERCIA** ont été mis à l'honneur. En effet, le traditionnel repas qui leur était offert par le CCAS de VERCIA a été renouvelé et pris en charge par la Commission Sociale de la Commune nouvelle de VAL-SONNETTE. C'est dans une chaude ambiance, mêlée de chansons, blagues, histoires et airs de violon que s'est déroulée cette festivité, à la salle du Foyer Rural de VERCIA. Tous ont apprécié le repas concocté par le traiteur « Au Saint Agnèsois » ainsi que les gâteaux préparés par la boulangerie pâtisserie de Sainte Agnès, le tout servi par les Conseillers Municipaux.



Catherine FOURNIER

Les Seniors de **Bonnaud, Grusse, Vincelles** sont invités au repas prévu le 20 janvier 2018 qui sera servi dans la salle « Espace Val-Sonnette » (ancienne salle des fêtes de Vincelles). Le menu sera, concocté par Irène Rouche (menu tenu secret). Préparez vos papilles...

Josephte Michelet

## Cartes Avantages Jeunes

Suite aux courriers envoyés aux enfants de 6 à 18 ans, 126 réponses affirmatives ont été retournées en mairie de VAL-SONNETTE. Une petite fête a été organisée le 29 août au foyer rural de VERCIA afin de remettre à tous les enfants leur carte. Grâce à elle, ils pourront bénéficier de nombreuses réductions et gratuités pour la culture, les loisirs et la vie quotidienne (librairie, gratuité pendant un an en bibliothèque municipale, ciné, sport, journée culturelle à PARIS...). Le pot de l'amitié a finalisé cette fin d'après midi très sympathique.



Josephte Michelet

**Attention, si vous avez entre 6 et 18 ans et êtes scolarisés dans le 1er ou second degré et que vous souhaitez obtenir, gratuitement, en 2018 la carte avantages jeunes, pensez à vous inscrire en mairie avant le 30 juin 2018.** Désormais, aucun courrier ne sera adressé individuellement. Il suffit d'envoyer un mail à [mairie.val-sonnette@val-sonnette.fr](mailto:mairie.val-sonnette@val-sonnette.fr)



## Halloween "Un bonbon ou un sort"

21 enfants se sont retrouvés pour fêter Halloween le mardi 31 octobre 2017 à 17h à VINCELLES. Chaque enfant était accompagné d'un de ses parents muni de gilet fluo et de torche pour assurer la sécurité.

Le groupe s'est ensuite réuni dans une salle de la mairie pour partager les bonbons et autres sucreries récoltés. Merci à tous les habitants qui nous ont ouvert leur porte.

Marie CATTIN

## Petite matinée récréative avec le Pôle d'Accueil et de Services de Beaufort

Malgré le froid et l'envie de rester sous la couette, une vingtaine de personnes, de 3 à 77 ans, était présente samedi 2 décembre en mairie de Val-Sonnette.

En effet, une matinée récréative était proposée par le Pôle d'Accueil de Beaufort. Cette rencontre intergénérationnelle était animée par Florian pour l'informatique avec des jeux et un début d'apprentissage pour les seniors et Fanny avec des confections d'objets de Noël (sapins miniatures, cartes...) et des jeux de sociétés qui ont bien amusé petits et grands.

Café, jus de fruit et brioches étaient proposés dès l'accueil.

Merci aux agents du Pôle d'Accueil pour ce moment de convivialité à renouveler.

Josephte Michelet



## Noël des enfants

Le 16 décembre, les enfants de Val-Sonnette se sont retrouvés au Foyer Rural de Vercia afin de voir le spectacle « Boite à gants » proposé par « La toute Petite Compagnie » (c'est l'histoire de vieux gants...)



Le père Noël a fait la surprise de sa visite. Il n'est pas venu les mains vides. Les gourmands ont pu se régaler. Puis un petit goûter était offert à tous les participants, petits et grands.

Josephte Michelet.





## Accueil des nouveaux arrivants à Vercia

Chaque année la commune déléguée de Vercia offre les côtelettes à la population où chacun est invité à compléter le repas avec une entrée un dessert sans oublier le petit coup de Jura, le tout partagé entre tous les convives. C'est aussi l'occasion d'accueillir les nouveaux arrivants au village qui ont ainsi l'occasion de se présenter et de faire connaissance avec la population. Journée de convivialité très appréciée qui se termine généralement par un petit concours de pétanque.

Fernand Fournier

## Gym Seniors

Le 12 septembre l'équipe féminine de VAL-SONNETTE reprenait sa gym hebdomadaire (mardi matin de 10 h à 11 h) pour l'année 2017/2018.

Par obligation, seul le lieu a changé durant le 1<sup>er</sup> trimestre puisque la salle des fêtes de VINCELLES était en travaux .

Une salle à BEAUFORT a été prêtée grâce à l'ASLB (Association Sports et Loisirs de Beaufort) , association à laquelle nous avons adhéré cette année.

Les cours sont dirigés par Dominica, jeune et super éducatrice sportive du CODEP. Grâce à une gym douce et appropriée aux séniors, elle nous maintient en forme pour mieux vieillir.

Vous pouvez nous rejoindre pour les deux trimestres prochains, messieurs acceptés ...

tél. 03 84 25 13 00 mail : [j.michelet@live.fr](mailto:j.michelet@live.fr)

Josephte Michelet

# SOCIAL

## Opération Brioches

Comme chaque année l'APEI a lancé son opération brioches en automne, la semaine du 2 au 8 octobre. Les 1200 bénévoles du bassin lédonien ont vendus 24 264 brioches et pour le secteur de Beaufort 2007 brioches dont **290 pour Val Sonnette**.

Cette vente a rapporté la somme de 94 000 € qui servira à la continuation des travaux de l'ESAT ; ce bâtiment, situé dans la zone industrielle de LONS regroupera les trois ateliers de l'APEI soit l'imprimerie, la blanchisserie ainsi que les bureaux administratifs et la cantine.

187 personnes handicapées travaillent dans ces ateliers et 40 accompagnateurs les encadrent. Les travaux devraient être terminés fin du 2<sup>ème</sup> trimestre 2018.

Merci à tous les habitants et bénévoles de VAL-SONNETTE.



Josephte Michelet

# CIVISME

## Dégradations



L'**incivilité** est un comportement qui ne respecte pas une partie ou l'ensemble des règles de vie en communauté telles que le respect d'autrui et de ses biens, la politesse ou la courtoisie.



Parents,

des dégradations sont régulièrement constatées dans notre village :

- des tuiles du grand lavoir de Vincelles, qui est un lieu de rencontre des jeunes de toute la commune, ont été cassées par des jets de pierres,
- les poteaux qui bordent la voie piétonne vers l'école sont trop souvent tordus, voire arrachés, par des coups de pieds destructeurs,

- le volet roulant de la mairie de Grusse a été détérioré

- ...

Le budget communal et par la même vos impôts n'ont pas vocation à réparer sans arrêt les sottises commises par quelques uns. Ensemble, veillons au respect du bien commun.

Sylviane Hoarau

## PACS : de nouvelles attributions pour les mairies

L'enregistrement des PACS (PActes Civils de Solidarité a été transféré aux maires, officiers de l'état civil) à partir du 1er novembre 2017.



Les premiers pacsés en mairie de Val-Sonnette :  
Florian et Marlène de Paisia

Les personnes qui entendent conclure un PACS devront produire à l'officier de l'état civil de la commune dans laquelle ils déclarent fixer leur résidence commune (résidence principale) :

- une déclaration conjointe de conclusion de PACS (Cerfa n° 15428\*01) ;
- une convention passée entre elles (art. 515-3 du code civil).

*Devront également être fournis, des pièces d'état civil attestant qu'il n'y a pas d'empêchement à l'enregistrement de ce PACS (acte de naissance notamment) et un justificatif d'identité officiel.*

Brigitte Monnet

# ACTIONS COMMUNALES

## Aide au départ en voyage scolaire

Les élus de la commune ont souhaité favoriser les voyages scolaires des enfants et adolescents. Aussi, ils ont voté une aide au départ de 100€ maximum par enfant sur toute sa scolarité, à demander en une ou plusieurs fois. En contrepartie, nous espérons une photo et/ou quelques lignes sur le voyage, qui paraîtront dans le bulletin municipal permettant ainsi à tous de voyager un peu !

Les demandes se font sur papier libre avec une copie de justificatif de voyage.

### VOYAGES EN ANGLETERRE

Comme tous les ans, la moitié des élèves de quatrième du Collège Rouget de Lisle est partie en Angleterre au mois de février 2017.

Partis le dimanche 12 au soir et rentrés le vendredi 17 au matin, nous avons eu quatre jours pour visiter Londres notamment Big Ben, l'abbaye de Westminster, le château de Windsor mais aussi le musée d'Harry Potter. Nous avons assisté à la relève de la garde, vu Buckingham Palace, visité la National Gallery et plein d'autres lieux.

Lors des quartiers libres, qui avaient généralement lieu pendant la pause du midi, nous avons pu acheter de nombreux souvenirs mais aussi visiter des quartiers tels que Camden Lock et Covent Garden.

Les repas étaient donnés par les familles qui nous accueillaient. Le mardi après-midi nous avons eu un quartier libre près de Leicester Square où nous avons eu l'occasion d'aller dans le magasin M&M's®.

Après cette journée bien remplie, nous sommes allés dans un restaurant pour manger « Fish and Chips ». Je peux vous affirmer que c'est très bon !

Nous avons aussi fait le London By Night. C'est un tour de Londres qui se fait en bus mais la nuit !

La première traversée sur le ferry était très impressionnante, ça tanguait et en plus nous prenions le petit-déjeuner donc ça brassait beaucoup. Je garde un très bon souvenir de ce voyage, j'ai pris beaucoup de photos et je vous en propose quelques-unes.

Clara Burtin



S. Hoarau

Lors de mon année de 4<sup>e</sup> (2016-2017), j'ai eu la chance de partir en Angleterre avec le collège Rouget-de-Lisle. Au cours de ce voyage, j'ai pu visiter plusieurs lieux dont :

- Camden Lock (un grand étalage de magasins, de stands de cuisine et d'autres babioles)
- le musée Harry Potter
- Le château de Windsor
- le musée maritime de Greenwich
- la national Gallery (grand musée d'art)
- Covent Garden (grand marché mais beaucoup plus petit que Camden).

Le plus cool dans ce voyage, c'était tout le temps libre que nous avions (environ deux à trois heures par jour), qui nous laissait tout le temps pour faire des achats et pour visiter le site sur lequel nous nous trouvions.

J'ai aussi eu la chance de tomber dans une famille super sympathique qui nous a bien accueilli moi et les deux camarades avec qui j'étais.

Je remercie la commune de Val-Sonnette pour sa participation financière à ce voyage.

Jonathan Bouvier



# NOUVEAU À VAL-SONNETTE

## Desta Beley : Un soudanais à Val-Sonnette



Clément Maheut et Desta Beley œuvrent ensemble pour la commune.

Mis à disposition par AIR – Association Intercommunale de Réinsertion – sur notre commune, Desta BELEY, 29 ans, accompagne à mi-temps Clément MAHEU, notre employé communal depuis début novembre 2017 pour tous les travaux de jardinage, d'entretien des espaces verts.

Content d'apprendre les différentes techniques de la tonte, de la taille, du désherbage et autres nettoyages, Desta BELEY, érythréen d'origine

avant de partir pour le Soudan où il a vécu 10 ans, s'emploie de son mieux à travailler au sein d'une équipe et au bénéfice d'une collectivité. Il découvre, bénéficie d'échanges et petit à petit apprend le français. Car c'est son grand espoir de vivre en France, sa demande d'asile ayant été acceptée pour 10 ans, de se former dans le domaine du bâtiment et d'y travailler.

Comme de nombreuses personnes venues d'Afrique, Desta BELEY a vécu le difficile périple pour arriver en Italie puis en France, Marseille, Paris, Besançon, Lons-le-Saunier où il dit avoir été bien accueilli et suivi par les services sociaux : « j'aime bien Lons, les gens sont bien ici ». Sportif, on a pu le voir par beau temps arriver de Lons à vélo. En ce début d'hiver il se laisse cependant volontiers transporter en bus.

Souhaitons-lui bienvenue à Val-Sonnette, bon courage et bonne chance pour la suite de son parcours.

Martine DAVID

## Un nouveau véhicule pour Val-Sonnette

Après de longues années de bons et loyaux services, l'utilitaire utilisé par Pierre Bonnier, un de nos deux employés municipaux, a rendu l'âme. La commune a donc investi dans un nouveau véhicule, un Renault Kangoo d'occasion pour la somme de 6 790 €. Désormais vous pouvez le voir traverser nos villages avec son véhicule d'un beau bleu vif et intense. Après l'achat de notre 1<sup>er</sup> véhicule qui lui était rouge, imaginons que s'il fallait un troisième véhicule il serait... blanc comme le soulignait Fernand Fournier, notre maire délégué de Vercia.



Pierre Bonnier au volant du nouveau Kangoo.

# TRAVAUX

## La mairie de Grusse se refait une beauté

Alors que les travaux de la salle des fêtes de Vincelles sont tout juste terminés, c'est un nouveau grand chantier qui nous attend.

En effet, afin de se mettre en conformité avec les lois sur l'accessibilité, et aussi pour avoir enfin une « vraie » cuisine, la commune historique de Grusse avait décidé, fin 2016, la rénovation totale du bâtiment de la mairie.

Comme il avait été acté dans la Charte de Val-Sonnette, tous les travaux décidés avant la fusion seront menés à bien.

Avec l'embauche d'un employé communal à temps plein, il nous a également semblé nécessaire de réfléchir à l'opportunité de créer, dans un même temps, un atelier municipal.

C'est donc un projet global que nous étudions, incluant la salle des fêtes actuelle, la mairie, le garage voisin ainsi que les abords et le parking.

Le cahier des charges prévoit notamment de rendre accessible la salle au handicap, créer un office, un atelier municipal, séparer les accès de la salle des fêtes et du logement qui se situe juste au-dessus, aménager les abords.

Il est aussi demandé en option de réfléchir à l'opportunité d'une chaufferie bois et à la pose de panneaux solaires.

Pour mener ce projet à bien, nous avons mandaté le SIDEC pour assurer l'assistance à la maîtrise d'ouvrage. Par ailleurs, une consultation est en cours pour le choix du maître d'œuvre. Nous vous tiendrons informés au travers du bulletin et de réunions publiques.

Bénédicte FATON ROSAIN

## Rénovation du réseau incendie à Vercia

Depuis plusieurs années la commune de Vercia a décidé de rénover et moderniser son réseau incendie. En 2016 c'est la borne rue du tilleul qui a été changée, en 2017 c'est à Paisia que les travaux ont été effectués. Le renouvellement des bouches incendie se terminera en 2018 après le changement de la dernière située à Paisia qui date de 1952.

Fernand Fournier



# Comment « dompter » les orages !



Pendant et après les fortes pluies, il n'est pas rare de voir nos rues très pentues se transformer en ruisseaux. L'écoulement des eaux de pluie ravine les accotements et dépose sur les routes quantité de graviers et autres déchets naturels qui peuvent se révéler particulièrement dangereux pour les deux roues.

Elles peuvent parfois, lors d'un orage exceptionnel, prendre un malin plaisir à s'aventurer jusque dans les habitations situées en contre-bas des chaussées, engendrant par là même des désordres à l'intérieur de celles-ci et beaucoup de désagréments pour leur propriétaire.

Forts de ces constatations vos élus ne pouvaient pas rester les bras croisés à regarder la pluie tomber. Tous ont été unanimes pour convenir qu'il fallait remédier à cela en canalisant l'écoulement des eaux, entre autres.

Un exemple de ce qui a été entrepris est visible rue du Tilleul à Vercia où des cunettes ont été installées depuis le haut de la rue jusqu'au premier croisement avant la fontaine. À cet endroit, un nouveau regard a été créé pour éviter que l'eau collectée ne parte dans la desserte en direction des logements de la fromagerie.

Le travail de réflexion, au niveau du conseil municipal et de la commission voirie, se poursuit pour apporter des solutions adaptées

aux différents cas de ruissellements problématiques existant sur l'ensemble de la commune nouvelle de Val-Sonnette.

Pierre ECOCHARD

## Coussins berlinois

La sécurité dans notre commune est un sujet qui est régulièrement abordé au sein des différentes commissions communales. Après les travaux du cheminement piétonnier réalisés rue des Teppes à Vincelles, la sécurisation de l'arrêt de bus le long de la RD 1083 à Vercia ou encore la traversée de Paisia, un nouveau dispositif permettant d'améliorer la sécurité de chacun en réduisant la vitesse des véhicules a été installé rue des vignes à Vincelles.

Après plusieurs hypothèses, nous avons choisi d'installer un coussin berlinois sur le haut de la rue, à proximité du cimetière et de définir l'ensemble de la rue des vignes comme « zone 30 ». Il s'agit d'un dispositif destiné à ralentir la vitesse des automobiles sans gêner les autres usagers de la chaussée. Pour cela, il est suffisamment étroit, pour permettre aux cyclistes de passer à droite et aux autobus de passer par-dessus sans le toucher avec leurs roues, mais suffisamment large pour que les voitures doivent au moins faire passer une roue dessus.

Les coussins berlinois sont notamment utilisés pour faire respecter les zones 30.

On les appelle « berlinois » car ils ont été expérimentés pour la première fois à Berlin, ville qui a classé près de 70 % de ses voies en zone 30.

La vitesse est reconnue comme un facteur aggravant des accidents en agglomération. Le coussin berlinois est donc un dispositif s'attaquant directement à ce facteur.



Une étude du département d'étude des transports menée au début des années 2000 montre que la réduction de la vitesse en agglomération via la mise en place de zones 30 permet de diminuer de près de 50 % le nombre d'accidents en ville.

De nombreuses collectivités ont donc mis en place différents dispositifs de ralentissement comme les dos d'âne ou les coussins berlinois à la suite de cette étude.

Il reste encore quelques zones sensibles sur Val-Sonnette et nous espérons pouvoir, à termes, réduire l'ensemble des risques face aux incivilités de certains.

**Après six mois  
de travaux,**



**la salle des fêtes de Vincelles**





devient l' **Espace Val-Sonnette** .



# PORTRAIT

## Christelle

Née le 16 mai 1968 à Lons-le-Saunier, Christelle a vécu les premières années de sa vie à la Marjorie, d'où elle gardait d'excellents souvenirs.

Arrivée à Grusse avec ses parents et son frère Pierre Olivier, dit P.O. en 1975, elle a d'abord habité au quartier de La Doye, dans la maison de son oncle pendant que Bernard et Jacotte, ses parents rénovaient la maison qu'ils venaient d'acheter au quartier des Marchands.

Dès cette époque elle aimait participer activement à la vie du village à travers les fêtes du comité et les jeux inter-villages, et aussi au sein de la chorale, « les gais pastoureaux ».

Dans le même temps, elle poursuit des études à Lons, au collège de Montciel, puis au lycée Jean-Michel, avant de partir en Fac à Besançon.

Elle commencera sa vie professionnelle chez Perono comme assistante de direction, avant de reprendre des études en 97, à la fac à Dijon.

Elle travaillera ensuite chez AXA, où elle rencontrera Vianney en 2003, au cours d'un séminaire. Puis, en 2005 elle rentrera chez Bel, où elle travaillera jusqu'à la fin de sa trop courte vie.

En 2004, naîtra la jolie Manon. En 2007, la petite famille emménage dans sa propre maison, toujours à Grusse bien sûr...

En 2008, Christelle devient conseillère municipale pour la première fois, et 2ème adjointe auprès de Dominique Jamet.

Enfin, en mars 2014, elle devient à nouveau mère, 2 fois dans la même semaine : Mère du petit Augustin le 31 mars, puis quelques jours plus tard, de manière tout à fait imprévue, Maire de la commune de Grusse.

Ce village lui tenait beaucoup à cœur, elle y était très investie et faisait tout pour qu'il garde son âme et ne devienne jamais un « village dortoir » où les gens ne se connaissent pas.

Pour cela elle œuvrait au sein du conseil municipal et du comité d'embellissement, toujours partante pour toutes les animations proposées et ne manquant jamais une occasion d'essayer de réunir tout le monde.

Pour beaucoup elle était Christelle, une habitante et une élue appréciée.

Pour ses amis elle était Christoule : l'amie dévouée qu'on pouvait appeler et solliciter à tout moment et qui était toujours disponible et pleine de bons conseils.



Christelle, sache qu'aujourd'hui tu manques à ce village et à nos vies.

Tu resteras à jamais dans nos pensées et dans nos cœurs, et pas une fête sans toi n'aura la même saveur...

Bénédicte Faton-Rosain

# ASSOCIATIONS

## La cagnotte des p'tits écoliers

Cette association a pour but le soutien financier de la coop scolaire de l'école de Val-Sonnette par le biais de manifestations ou de ventes.

Au cours de l'année écoulée, nous sommes allés faire des paquets cadeaux à King Jouet, nous avons organisé une vente de sapins et de préparations pour cookies fin 2016, des chocolats pour Pâques, une vente de fleurs sur le parking de l'école et les traditionnelles pizzas au feu de bois.



Les bénéfices que l'association a versé à la coop représentent une part importante de son budget (en 2016-2017, **l'association a versé 4 500€ à la coopérative scolaire**). Que chacun soit remercié au nom des enfants pour sa participation.

Nous offrons aussi un moment convivial aux élèves pour carnaval et en fin d'année en collaboration avec l'équipe enseignante et périscolaire.

**Pour l'année qui vient, nous projetons une vente de sapins, de chocolats, de préparations pour cookies, les pizzas...toujours dans la bonne humeur.**

Denis ROGER

## Les artistes de Val-Sonnette

Après une clôture de notre année de cours par une belle exposition des œuvres des élèves à la salle de Grusse, le club L.A.A.C. a décidé à l'unanimité de ses membres de changer de nom. Suite aux nombreuses propositions faites lors de l'exposition, nous avons retenu « Les Artistes de Val-Sonnette ».



Depuis la rentrée, nous avons le plaisir d'accueillir autour de Mimi (Michèle GOLOUBIEF) une vingtaine d'enfants les mardis et mercredis et une petite dizaine d'adultes le mardi soir.

Un grand merci à la mairie de Val-Sonnette pour son accueil et son soutien.

Si vous souhaitez vous essayer à la peinture, n'hésitez pas à prendre contact avec l'association.

# À Table !

Le vendredi 20 octobre dernier, l'association « A table ! » fêtait ses 20 ans d'existence au restaurant La Maison du Revermont à Beaufort. Ce fut l'occasion de dresser un bilan d'activités de l'association depuis ce 12 octobre 1997, date de la naissance officielle de « A table ! ».

La première dégustation nous a emmenés en Loire puis toutes les grandes régions viticoles françaises ont été visitées du nord au sud et d'est en ouest. De nombreux accords mets et vins ont été soumis aux papilles de nos dégustateurs : grenouilles et Chardonnay, escargots et Jura, les huitres et vin blanc ou rouge ? les fromages et rouge, blanc, ou liquoreux ? chocolat et vins mutés, .... Le cochon a été étudié sous toutes ses coutures avec « les 6 heures du cochon ».



Les bières, notamment Rouget de l'Isle, ont entraîné les convives dans une folle soirée autour des moules et des incontournables frites. Egalement, au cours de ces années, plusieurs restaurants ont été mis à contribution : chez Isidore et La Maison du Revermont à Beaufort ; Le Commerce à Saint-Amour ; Les Marronniers et Le Clos Fleuri à Lons-le-Saunier, sans oublier les 2 restaurants d'application des lycées de Poligny et Arbois.

Ajoutons, chaque année, les manifestations incontournables : les **Fruits de Mer** en janvier, les **vins rosés sur les berges de la Sonnette** à Bonnaisod en juin et le **Beaujolais Nouveau** en novembre. Incontournable également le rendez-vous annuel, je dirais « hélas », depuis 20 ans, de la collecte de denrées alimentaires organisée les derniers samedis de janvier ; en 20 ans grâce aux habitants de Vincelles et aux parents d'élèves de l'école intercommunale, ce sont plus de 6 tonnes de produits alimentaires que nous avons fournies à l'antenne des **Restos du Cœur** de Lons. Je dis « hélas » car Les Restos du Cœur, initiés par Coluche en 1985 avaient vocation à être éphémères, pour répondre à des situations dramatiques passagères de certains de nos concitoyens. Mais aujourd'hui, le « certains » est devenu « un grand nombre » et le « passagères » est devenu « permanentes » ; seule une politique solidaire volontariste de nos dirigeants pourra, sinon résoudre le problème d'un coup de baguette magique, du moins progresser visiblement et durablement dans le bon sens. Pour ce qui est de nous-mêmes, et tant que cette collecte sera nécessaire, gageons qu'avec notre commune nouvelle de Val-Sonnette, nous serons encore plus nombreux pour aider nos plus démunis.

Les manifestations à venir :

- vendredi 19 janvier 2018 à 19 heures, salle des Fêtes de Vincelles : soirée Fruits de Mer (inscriptions avant le 14 janvier).
- samedi 27 janvier, de 10h à midi, salle des Fêtes de Vincelles : collecte pour les Restos du Cœur (vous pouvez déposer vos dons à l'école tout au long de la semaine du 22 au 26 janvier). Déposez en même temps que votre don le coupon de la page 57 du livret "Carte avantages jeunes", vous offrirez ainsi 3 repas supplémentaires
- en mars : Assemblée Générale (décision des dégustations à venir)
- fin juin : les Rosés sur les berges de la Sonnette

Pour tout renseignement, adhésion ou inscription à une manifestation : [jmi.monnet@orange.fr](mailto:jmi.monnet@orange.fr)

A bientôt !

Le Président  
Jean-Michel Monnet

# Comité d'embellissement de Grusse

## Activités 2017

### Repas du village

Le 19 Mars, la salle communale était comble : plus de 50 convives se sont retrouvés pour déguster une délicieuse « carbonnade » dans une ambiance très conviviale. Nos cuisiniers locaux ont été plébiscités.

### Jambon grillé

Le 24 Juin, le traditionnel jambon grillé a remporté un vif succès : plus de 100 personnes sont venues apprécier le jambon cuit dans la braise et danser au terrain des fêtes de Grusse. Belle soirée en ce début d'été !

## Calendrier 2018

- dimanche 11 février à midi : repas du village
- dimanche 18 mars : après-midi de convivialité
- dimanche 20 mai : voyage à Lyon
- samedi 30 juin soir : jambon braisé
- mardi 8 mai : puces



Contacts : [comite.embell.grusse@gmail.com](mailto:comite.embell.grusse@gmail.com)  
Colette Pommier

# Foyer Rural de Vercia



## Soirée choucroute : samedi 18 novembre

Les préparatifs ont commencé vendredi avec la cuisson du chou et l'installation de la buvette extérieure ; et ils ont continué le samedi avec la préparation et la cuisson des tartes au feu de bois. Un grand remerciement aux bénévoles qui sont toujours présents lors de ces instants conviviaux et amicaux.

La soirée s'est très bien déroulée dans la joie, la bonne humeur, le partage et la fête. La choucroute était très bonne et a fait de nouveaux adeptes !

### Pour les prochaines manifestations :

- Samedi 3 mars 2018 : repas dansant avec Goulasch à Vercia.
- Samedi 17 mars et dimanche 18 mars 2018 : représentation théâtre à Vercia.
- Samedi 21 juillet 2018 : concours de pétanque à Vercia.

Nathalie Fournier

# Vercia en habits de lumières



Début des illuminations de Noël : Décembre 1992, soit 25 ans cette année, suite à l'initiative d'un couple suisse allemand qui décorait sa maison.

Au début, il n'y avait qu'une toute petite partie des maisons qui était illuminée, puis **les habitants** ont "marché dans la combine" et ont pris goût à décorer leurs maisons pour le mois de Décembre.

L'**association des Amis des Fleurs**, fondée en 1988 pour le fleurissement du village, a ensuite pris l'initiative de décorer les parties communes du village, places, lavoirs et fontaines.

L'association a pu se perfectionner grâce à la **famille MOUCOT** qui habite dans le hameau du village et qui a beaucoup investi dans l'association tant moralement que financièrement.

Les illuminations en chiffres : ce sont **120 sapins** répartis dans le village, **1050 litres de vin chaud**, **2000 litres de pâte à gaufres** écoulés pour la saison (2016) pour à peu près **30 000 visiteurs** !!!



**Une trentaine de bénévoles** s'organisent depuis mi-septembre pour préparer la saison des illuminations. Cette année l'accent a été mis sur les décorations lumineuses (60 guirlandes en plus).

Le bénéfice de la vente de gaufres est utilisé pour le fleurissement du village qui débute mi-mai, cette année ce sont 3000 plants de fleurs qui ont été commandés !



Thibault Bornier  
Bénévole de l'association  
des Amis des Fleurs



# BON À SAVOIR

## Comment alerter les secours

Dès qu'une situation présente des risques ou qu'une vie est en danger, il est primordial d'alerter un service d'urgence.

Après une évaluation rapide de la situation, des risques et une éventuelle mise en sécurité des personnes, vous devez donner l'alerte auprès des services de secours de manière rapide et avec le plus de précisions possibles.

### COMMENT ?

#### UTILISER :

Un téléphone fixe ou portable ;  
Une borne d'appel aboutissant à un service de secours ;

#### COMPOSER :

En priorité le **112**, N° d'appel unique pour l'ensemble des services de secours pour permettre un gain de temps dans la transmission des informations. Ce N° est utilisable dans tous les pays européens.

Les numéros historiques restent en vigueur :

Le **18**, N° d'appel des sapeurs-pompiers, pour les secours d'urgence aux personnes, des secours sur accidents, incendies.

Le **15**, N° d'appel du SAMU, pour une action médicale, des problèmes urgents de santé et du conseil médical.

**PARLER** pour transmettre toutes les informations utiles aux services de secours :

- Indiquer le N° de Téléphone ou de la borne à partir duquel l'appel est passé.
- Préciser la nature du problème : accident, malaise, maladie, incendies, ...
- Localiser avec précision le lieu de l'événement :
  - Le nom de la commune, du hameau, du village, ...
  - Le N° et le nom de la voie, du lieu-dit, du quartier, de la place, ...
- Rez de chaussée, étage, cour, ...
- Répondre aux questions posées par les secours,
- Appliquer les consignes données,
- Ne raccrochez qu'à l'invitation de votre interlocuteur.

### **DONNER OU FAIRE DONNER L'ALERTE EST ESSENTIEL ! (L'APPEL A UN NUMÉRO D'URGENCE EST GRATUIT)**

*Si la situation ne justifie pas l'appel au service d'urgence mais nécessite néanmoins un avis médical, contactez le médecin de garde au 3966 (19 à 23h du lundi au vendredi, 12h à 23h le samedi et de 8h à 23h le dimanche)*

Claude CRETIN

**Attention**, les petits soucis de noms de rues identiques ou approchants n'ayant pas encore été résolus sur le territoire de Val-Sonnette, **pensez bien à signaler le nom de la commune et celui de la commune déléguée**. Exemple : « ...je me trouve au 43 grande rue, à Bonnaud, sur la commune de Val-Sonnette... »

# Amicale des donneurs de sang de Cousance



En France chaque année 500 000 malades sont soignés grâce aux produits issus du plasma. Ils servent à guérir les grands brûlés, les hémophiles, les maladies infectieuses graves ainsi que la fabrication de médicaments.

En France plus de : 1 000 000 de patients sont soignés grâce aux dons de sang.

En Franche-Comté en 2016 : 9 250 malades atteints de cancer ont été transfusés (soit 53 000 poches).

Tout le monde peut avoir besoin de sang, même les jeunes (accident de la route, maladie...)

On peut donner de 18 à 71 ans. Pour la première fois se munir de sa carte d'identité. Pour donner il ne faut pas être à jeun. Les traitements pour la tension et le cholestérol n'interdisent pas de donner.

**Donner son sang, c'est le plus beau cadeau que l'on puisse faire aux malades.**

6 collectes sont prévues en 2018 :

2 mars, 4 mai, 7 septembre, 2 novembre et 28 décembre à Cousance et le 12 juillet à Beaufort.

L'amicale des donneurs de sang de Cousance vous adresse ses meilleurs vœux de bonheur, santé et réussite dans tous vos projets et vous invite Dimanche 22 avril 2018 à participer à sa randonnée, départ 8h salle de la Grenette.

Merci à tous les donneurs et rendez-vous en 2018.

Pour plus de renseignements notre site : [amicaledondusangcousance.com](http://amicaledondusangcousance.com).

## Relais Assistantes Maternelles Itinérant de Beaufort (RAMI)

C'est un service à destination des parents, des assistantes maternelles, des gardes à domicile et des jeunes enfants.

Lieu d'accueil neutre, personnalisé et gratuit,

⇒ Les parents y trouveront un soutien dans tout ce qui concerne la parentalité, et un accompagnement dans leur rôle d'employeur.

⇒ Les assistantes maternelles et les gardes à domicile y trouveront des informations concernant leurs droits et leurs devoirs, un lieu d'échange, d'animation, de ressources et de professionnalisation.

⇒ Les enfants profiteront d'ateliers d'éveil et d'animations, occasions de socialisation de rencontre et d'expérimentation.

Itinérant, il intervient régulièrement sur 5 des 18 communes de la communauté de communes Porte du Jura, pour les temps de jeux et divers animations (chant, conte...):

Beaufort, Digna, Vincelles, Cousance et Augisey  
(septembre 2017)

Pour la partie administrative le relais reste installé 10 Grande rue à Beaufort.

Les rendez-vous :

- Lundi et Mardi 14h à 17h, et mercredi entre 8h30 et 16h30

Permanence:



Jeudi de 14h à 17h

Temps de jeux

itinérant: (Attention pour les Ateliers Chants, Contes les horaires sont de 10h à 11h)

Les mardis et Jeudis de 9h30 à 11h15 (planning lieu sur les Lucioles ou au relais)

*Pour connaître les animations hebdomadaires, interrogez le répondeur téléphonique.*

Vous pouvez contacter les animatrices du relais Alexandrine Pilet et Bernadette Courgey au 03 84 25 14 08 ou sur la nouvelle adresse mail : [ram.beaufort@mutualite-39.fr](mailto:ram.beaufort@mutualite-39.fr)

Le relais édite un journal d'information petite enfance « Les lucioles » une fois par trimestre. Les temps d'animations y sont détaillés et les lecteurs peuvent y retrouver des informations administratives, éducatives, et sur la santé. Ce journal est disponible dans les mairies, les centres de loisirs et les autres points d'informations publics locaux.

Trouvez tous les renseignements sur le RAMI également sur [www.mutualite-39.fr](http://www.mutualite-39.fr)

**Meilleurs vœux à tous !**

# Conseil Départemental d'Accès au Droit (CDAD)

L'accès au Droit a pour objectif de permettre à tout citoyen, quels que soient son âge, son sexe, sa nationalité, son lieu de résidence et son niveau de vie, et en dehors de toute procédure contentieuse :

- de **connaître ses droits et ses obligations**,
- et de **bénéficier des moyens de les faire valoir ou de les exécuter**, grâce à l'intervention de professionnels et d'associations.

L'accès au Droit consiste à offrir, dans des lieux accessibles à tous, des services :

- d'information sur les droits et devoirs des personnes,
- d'orientation vers les organismes, les services ou professionnels chargés d'assurer ou de faciliter l'exercice des droits,
- d'aide à l'accomplissement des démarches nécessaires à l'exercice d'un droit ou l'exécution d'une obligation,
- d'assistance au cours de procédures non juridictionnelles, devant certaines commissions ou devant certaines administrations,
- de consultations juridiques et d'assistance pour la rédaction ou la conclusion d'actes juridiques par des professionnels habilités (avocats, notaires, huissiers).



**L'accès au Droit garantit le respect de l'anonymat et la gratuité de son intervention.**

Source : [www.cdad-jura.fr](http://www.cdad-jura.fr)

Contact :

Maison de l'Emploi et des Services  
1000, rue des Gentianes  
39000 Lons-le-Saunier  
du lundi au vendredi 8h30 – 12h30  
03 84 47 19 46  
[cdad-39@orange.fr](mailto:cdad-39@orange.fr)

## CDAD du Jura

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ACCES AU DROIT





Ensemble  
d'insertion



# EPART propose un service lingerie en milieu rural

“ Avec EPART construisons leur avenir ! ”



## QUI SOMMES NOUS ?

EPART (Établissement Polyvalent de l'Association de Recherches pour le Travail) est un ensemble d'insertion par l'activité économique. Il a été créé en 1982, pour favoriser le retour au travail de personnes éloignées de l'emploi. Depuis plus de 30 ans, EPART a évolué, en fonction de la situation économique, de la réglementation, de ses propres résultats, et son succès ne fait que refléter l'état d'une société qui a beaucoup de difficultés à faire une place à tous ses citoyens.

Un développement des services est envisagé en zone rurale. C'est pour cela que nous nous sommes rapprochés de la commune de Val-Sonnette qui a répondu favorablement à notre demande. L'idée a donc fait son chemin et aujourd'hui nous souhaitons recenser les personnes intéressées par la mise en place de ces services.

## Nous vous proposons :

- Entretien du linge / Blanchisserie, / Pressing,
- Repassage, Couture / retouches, Nettoyage tapis/Cuir
- Imperméabilisation des vêtements...

(Enlèvement et livraison en Mairie de Vincelles une fois par semaine, si le service se met en place).

### Mais aussi ....

- Assistance informatique
- Jardinage
- ...

Tous ces services pourront être mis en place sur Grusse, Vincelles, Bonnaud (et dans un deuxième temps sur Vercia) si la demande est suffisante.

Vous êtes intéressés, contactez EPART :

Orianne FAVERO, Encadrante, coordinatrice de services : 03 /84/47 /23/39

## Alerte Cambriolages

La gendarmerie nous signale une recrudescence des cambriolages en cette fin d'années. **Soyez vigilants !**

Quand vous vous absentez même pour un instant, pensez à fermer à clé.

Quand les accès ne sont pas fermés, ne laissez pas vos objets de valeurs, sacs à main, clés de voiture... à proximité des portes.

# CULTURE et CULTURE

## Conférence zérophytos

Le jeudi 6 juillet, dans le cadre de notre action zérophyto, Emilie Leboucher de la Fredon a animé une conférence en direction des habitants de Val-Sonnette sur le thème "**Jardiner et désherber malin, sans contaminer notre eau de demain**". En effet, les applications de pesticides sont une source importante de pollution et tous les utilisateurs sont concernés. La commune s'est engagée de façon très volontariste dans la suppression totale des produits phytosanitaires mais tous les utilisateurs sont concernés et les particuliers contribuent eux aussi pour une part non négligeable à ces pollutions.



C'est pourquoi, il est important de comprendre comment ces produits arrivent à contaminer notamment nos ressources en eau et leurs impacts sur la santé.

Des solutions existent pour faire autrement. Pas de solutions miracles mais des alternatives qui mises bout à bout permettent de s'affranchir de l'utilisation des pesticides tout en continuant à entretenir ses espaces et son potager.

Beaucoup d'exemples ont été donnés et chacun est reparti avec quelques recettes dans sa besace, pour désherber sa cours, lutter contre les pucerons et limaces ou autres maladies...

L'exposition « Les impacts des pesticides sur l'environnement et la santé et les techniques alternatives au jardin et en espaces verts » était visible dans la salle du conseil de Vincelles du 6 juillet au 13 juillet.

Brigitte Monnet

## Invitation au Théâtre

La troupe « Coup de Théâtre » de Cousance présentera sa nouvelle pièce :

**« L'ANNONCE »**

**le dimanche 28 janvier 2018 à 17 h**

à la Salle Espace Val-Sonnette à Vincelles

Tout public à partir de 10 ans. Entrée libre.

# ÉCOLE

## Une rentrée bien chargée

Cette année la rentrée 2017 à l'école de Vincelles s'est faite avec 111 élèves répartis en cinq classes.

Mme Nathalie Petetin accueille quatorze élèves de petite section et onze élèves de moyenne section. Elle est aidée par Carole Pagneux, Atsem.

Neuf élèves de grande section et dix élèves de CP sont en classe avec Mme Sara Pérès et M. David Beal.

Mme Véronique Artuso enseigne à cinq CP et treize CE1.

Les vingt CE2 et six CM1 sont en classe avec Emmanuelle Reboux et Christophe Perrin (directeur). Mme Perbet qui a rejoint l'école cette année, enseigne à huit CM1 et seize CM2.

En ce début d'année, les élèves ont déjà effectué quelques sorties pour enrichir le travail fait à l'école :

Séance cinéma à Lons pour voir « Le Kid » de Chaplin et « La petite Vendeuse de Soleil », un court métrage sénégalais. Les élèves de CM1-CM2 ont pu assister à un spectacle côté cour à La Grenette, « J'ai trop peur ».



Ils ont également effectué une sortie à la Caborde pour une exposition du FRAC.

Et, dans le cadre de « Jazz en Revermont », tous les élèves ont pu assister en avant première au spectacle « Jazzoo ».

Toutes ces sorties sont possibles grâce à la coopérative scolaire subventionnée par la Communauté de Communes Portes du Jura et par l'association de parents d'élèves, « la Cagnotte des p'tits écoliers ». Cette association organise des actions permettant de récolter des fonds ( vente de chocolats, fleurs, pizzas...) : Merci de votre accueil et votre générosité !

Dès les cours terminés, les élèves peuvent être accueillis par le péri scolaire géré par la Communauté de Communes.



Pour tout renseignement vous pouvez contacter l'école au 03 84 25 04 47.

JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN	
L 1	Jour de l'an	J 1	5	J 1	9	D 1	Paques	M 1	Fête du Travail	V 1	
M 2		V 2		V 2	○	L 2		M 2		S 2	
M 3		S 3		S 3		M 3		J 3	Cousance	D 3	
J 4		D 4	1	D 4		M 4		V 4	Cousance	L 4	
V 5		L 5		L 5		J 5	14	S 5		M 5	
S 6		M 6		M 6		V 6		D 6		M 6	○
D 7		M 7		M 7	○	S 7		L 7		J 7	23
L 8		J 8		J 8	10	D 8		M 8	Puces - Grusse	V 8	
M 9		V 9		V 9	○	L 9		M 9		S 9	
M 10		S 10		S 10		M 10		J 10	Ascension	D 10	
J 11		D 11	2	D 11		M 11		V 11		L 11	
V 12		L 12		L 12		J 12	15	S 12		M 12	
S 13		M 13		M 13		V 13		D 13		M 13	○
D 14		M 14		M 14		S 14		L 14		J 14	24
L 15		J 15		J 15	11	D 15		M 15		V 15	
M 16		V 16		V 16		L 16		M 16		S 16	
M 17		S 17		S 17	○	M 17		J 17		D 17	
J 18		D 18	3	D 18		M 18		V 18		L 18	
V 19	A Table - Fruits de Mer	L 19		L 19		J 19	16	S 19		M 19	
S 20	Repas des aînés	M 20		M 20		V 20		D 20	oyage -comité Grusse	M 20	○
D 21	Vœux Val-Sonnette	M 21		M 21		S 21		L 21		J 21	été
L 22		J 22	8	J 22	12	D 22		M 22		V 22	On fête l'été ! - Vincelles
M 23		V 23		V 23		L 23		M 23		S 23	
M 24		S 24		S 24	○	M 24		J 24		D 24	
J 25		D 25	4	D 25		M 25		V 25		L 25	
V 26		L 26		L 26		J 26	17	S 26		M 26	
S 27	Collecte Restos du	M 27		M 27		V 27		D 27	Fête des mères	M 27	26
D 28	Théâtre - Vincelles	M 28		M 28		S 28		L 28		J 28	○
L 29		J 29		J 29	13	D 29		M 29		V 29	
M 30		V 30		V 30		L 30		M 30		S 30	Jambon - Grusse
M 31		S 31		S 31	○	J 31		J 31		L 31	22

Limites inscription  
carte Avantages Jeunes